

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 12 mai à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 06 mai 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
17	15	1	1	0	0

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres avec voix délibérative : BOURDELAS Nathalie

Membres excusés ayant donné pouvoir : BESNIER Michèle à LENOBLE Monique

Membres excusés : BIDAUD Jean-Michel

Secrétaire de séance : BRUN Patrick

### FINANCES

#### Délibération n°53-2022 : Attribution d'une subvention pour l'incubateur de l'économie sociale et solidaire (LIESS)

Suite à la présentation des activités de LIESS au Bureau du 28 avril dernier, Madame la Présidente fait état d'une demande de subvention 2022 de l'association pour un montant de 1 000 €.

Elle rappelle que, créée mi 2020, cette association qui regroupe l'ensemble des acteurs locaux de l'ESS a pour objectif d'accompagner l'émergence de projets collectifs et d'intérêt général sur le territoire de la Haute-Vienne.

Composée d'un comité technique et d'un comité de sélection, elle analyse les différents projets et apporte une assistance sur mesure aux porteurs de projets de la réalisation jusqu'au lancement.

Compte tenu de l'importance des activités économiques relevant de l'économie sociale et solidaire sur le territoire des Portes de Vassivière, Madame la Présidente propose qu'une subvention de 500 € soit attribuée à cette association.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n°2014-856 du 21 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire,  
Vu les statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière  
Vu le courrier de l'incubateur LIESS en date du 02 février 2022 ayant pour objet une demande de subvention annuelle pour 2022,  
Entendu la présentation faite en Bureau communautaire le 28 avril 2022,  
Considérant l'importance des activités économiques relevant de l'économie sociale et solidaire sur le territoire des Portes de Vassivière,

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

- **ATTRIBUER** une subvention de 500 € à l'association LIESS pour l'année 2022 au titre de l'accompagnement des porteurs de projet de l'économie sociale et solidaire ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 13 mai 2022

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :

**16 JUIN 2022**

Publié le :

**27 JUIN 2022**